



les artisans du liner



BÂCHE À BARRES

NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION,
D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

A lire attentivement et à conserver
pour une utilisation ultérieure

CONSEILS GÉNÉRAUX

AVERTISSEMENTS

AVERTISSEMENT : La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

AVERTISSEMENT :

La présence physique d'un adulte est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



AVERTISSEMENT : Apprenez les gestes qui sauvent. Mémorisez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours :

POMPIERS : 18 (pour la France)

SAMU : 15 (pour la France)

CENTRE ANTI POISON

AVERTISSEMENT : Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

AVERTISSEMENT : ATTENTION, la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée, conformément aux instructions du fabricant.

AVERTISSEMENT : La couverture doit être systématiquement fermée en cas d'absence, même momentanée, du domicile.

AVERTISSEMENT : Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étranger dans le bassin avant et pendant la manœuvre.

AVERTISSEMENT : Ranger les outils ou les clés nécessaires pour actionner la couverture hors de portée des enfants.

AVERTISSEMENT : La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable.

AVERTISSEMENT : Hormis pour les fonds mobiles, interdire de monter, marcher ou sauter sur une couverture de sécurité.

AVERTISSEMENT : Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

SOMMAIRE

Installation	4 > 9
Utilisation	10
Conditions de garantie	12 > 13
Entretien & Maintenance	14
Certificat de garantie	15

INSTALLATION

Liste du matériel fourni

- 1 couverture à barres avec sangles intégrées
- 8 pitons escamotables (ou 10 selon la taille)
- 1 ensemble canne d'enroulement manuelle

Il est impératif de vérifier l'état de la marchandise auprès du transporteur et de faire les réserves d'usage en sa présence.

A noter que ces dernières doivent lui être confirmées par lettre recommandée dans un délai de 48 heures.

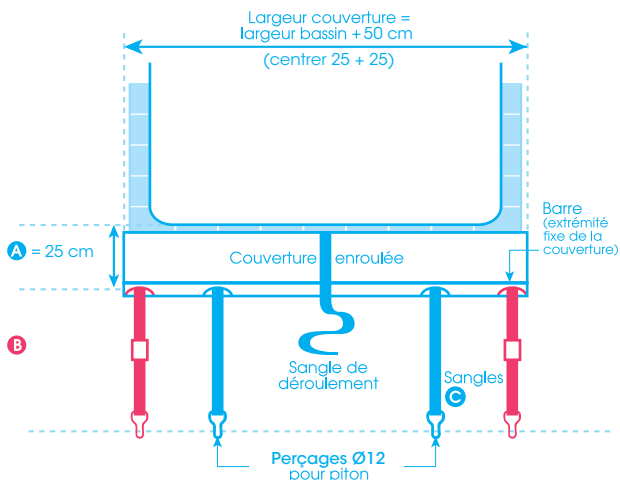
Liste du matériel nécessaire pour l'installation

- 1 perceuse
- 1 foret pour béton Ø12
- 1 marteau
- 1 mètre
- 1 balayette
- 1 crayon

2 personnes sont indispensables pour le transport de la couverture vers la piscine.

1 Positionnement de la couverture

- Déballez soigneusement la couverture après avoir vérifié son emballage ; et la conserver enroulée.
- Positionner la couverture toujours enroulée du côté qui sera fixe (elle doit être positionnée du côté du stockage à son état enroulé). En général, du côté du grand bain :

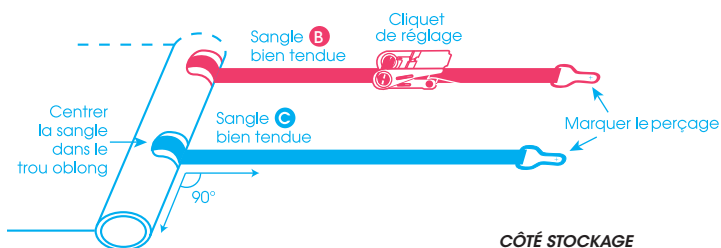


B = Sangle à cliquet, pour les **bâches à barres** avec option finition **supérieure**.

INSTALLATION

2 Pose des ancrages fixes

- Une fois la couverture positionnée, centrée par rapport à la largeur du bassin (vérifier que la cote **A** est bien réglée), tendre les deux sangles **C** (ensemble sangle + cliquet + crochet inox fermé) à la perpendiculaire et marquer le perçage correspondant sur chaque sangle (schéma p.5).
- Procéder de la même façon pour les sangles de côté.

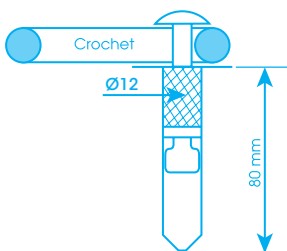


B = Sangle à cliquet, pour les **bâches à barres** avec option finition **supérieure**.

AVERTISSEMENT :

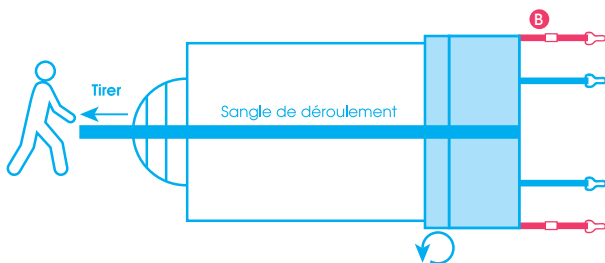
S'assurer que les sangles **C** ne sont pas torsadées et qu'elles sont parfaitement centrées dans les trous oblongs.

- Percer deux trous $\varnothing 12 \times 80$ mm puis enfoncer les pitons escamotables.
- Passer le crochet sous la tête des pitons.



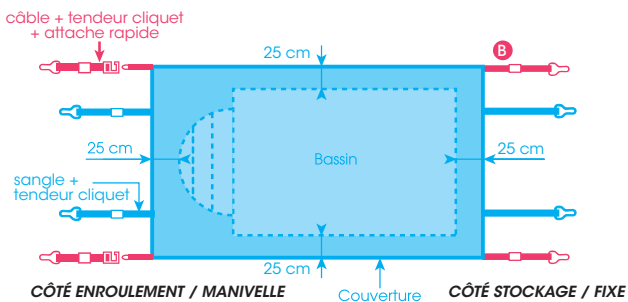
3 Déroulement et positionnement de la couverture

- Cette opération s'effectue à l'aide de la sangle de déroulement comme indiquée ci-dessous (ne jamais utiliser cette sangle pour tendre la couverture).



B = Sangle à cliquet, pour les **bâches à barres** avec option finition **supérieure**.

- Il est impératif de centrer la couverture sur le bassin comme indiqué ci-dessous.



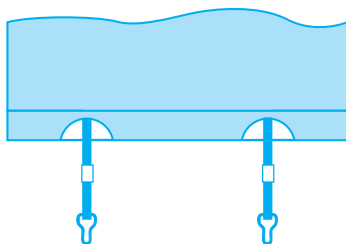
B = Sangle à cliquet, pour les **bâches à barres** avec option finition **supérieure**.

INSTALLATION

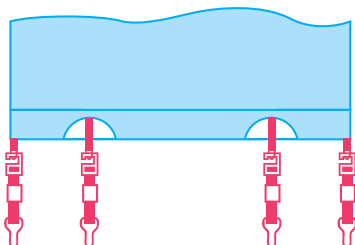
4 Pose des ancrages côté manivelle / enroulement

- Tendre les sangles et câbles bien droits (perpendiculaires à la barre d'extrémité).
- Présenter les crochets et définir l'emplacement exact pour chaque piton.
- Marquer et percer les trous $\varnothing 12$ puis enfoncez les pitons escamotables.

CÔTÉ ENROULEMENT / MANIVELLE
version classique



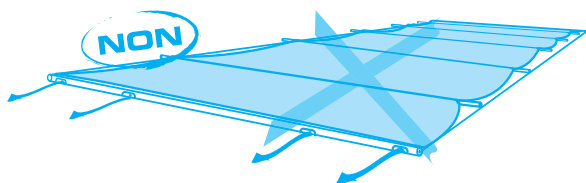
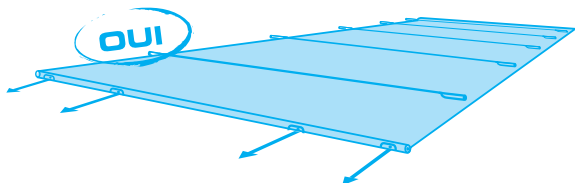
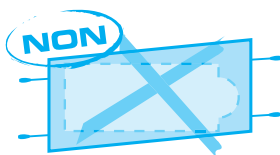
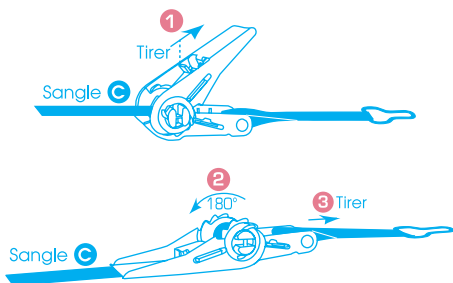
CÔTÉ ENROULEMENT / MANIVELLE
version supérieure



5 Tension

C'est un cliquet à deux actions simultanées pour le déverrouillage :

- 1 Tirer le ressort à vous,
- 2 Ouvrir le cliquet à 180 °,
- 3 Tirer l'ensemble : la sangle se libère.



UTILISATION

AVERTISSEMENT :

Toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture et de fermeture de la couverture.

1 Déroulement de la couverture (fermeture bassin)

- Dérouler la couverture en tirant la sangle depuis le côté opposé du bassin.
- Tendre la couverture à l'aide des cliquets.

AVERTISSEMENT :

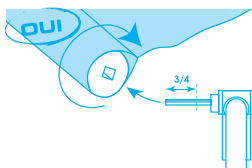
A noter qu'une tension excessive de la couverture peut entraîner de graves dommages sur celle-ci et sur son efficacité. Ce type de détérioration n'est pas pris en compte par la garantie.

2 Enroulement de la couverture (ouverture bassin)

- Déverrouiller la couverture à l'aide des cliquets.
- Préparer la canne d'enroulement.



- Emboîter le "carré" (sortie de la canne d'enroulement) dans le moyeu prévu à cet effet à l'extrémité de la dernière barre côté des treuils. Enfoncer le carré au 3/4 de sa longueur.
- Actionner la manivelle. Attention : vérifier le sens de rotation.



3 Hivernage

- Pour la saison d'hiver, la couverture doit être déroulée et verrouillée.

AVERTISSEMENT :

En présence de neige, il est impératif de chasser la neige se trouvant sur la couverture. En effet, le poids de celle-ci peut cintrer les barres de façon irréversible si la charge est importante.

Il est vivement conseillé d'ouvrir la couverture au moins une fois par jour en période d'utilisation de la piscine de façon à créer un échange avec l'extérieur et diminuer ainsi la concentration de produits chimiques entre l'eau et la couverture. Le système de sécurité est alors inactivé et seule votre surveillance garantie la sécurité.

Nous rappelons que cette couverture supporte la traversée d'un adulte de 100 kg (cf. NF 90-308) mais n'est en aucun cas dédiée à cette utilisation.

CONDITIONS DE GARANTIE

Conditions de garantie

- 3 ans de garantie sur les matériaux : toile PVC, barres aluminium et treuil (dans le respect des conditions d'utilisation) ;
- 3 ans de garantie sur la confection et le fonctionnement de la couverture en terme de sécurité ;
- 6 mois de garantie sur les pièces annexes (manivelles, canne d'enroulement, etc...) ;
- Nous nous engageons à reproduire les garanties de notre fournisseur sur le matériel électroportatif et soumettons l'application de celles-ci au jugement du fournisseur ;
- La garantie prend effet à compter du jour de l'expédition de notre usine ;
- Les frais de retour et expertise des pièces ne sont pas pris en charge par notre société ;
- La garantie n'est reconnue acquise qu'après paiement intégral de la facture ;
- Toute couverture n'étant pas installée, utilisée et entretenue conformément aux notices et recommandations du fabricant, ne sera pas garantie.

Clauses d'annulation de la garantie : (liste non exhaustive)

- Détériorations diverses résultant d'une mauvaise utilisation et/ou installation ;
- Surcharge de poids sur la couverture ;
- Excès de tension de la couverture ;
- Insuffisance de tension de la couverture ;
- Tâches, décoloration de la toile ;
- Déchirures et accrocs sur la toile ;
- Détériorations liées au transport ;
- Détériorations liées aux produits et traitements de l'eau ;
- Arrachement par vent violent ;
- Abrasion liée aux margelles et terrasses.

ENTRETIEN ET MAINTENANCE

L'entretien de la couverture est à la charge du client.

Un entretien courant et régulier (en fonction de l'environnement du bassin) doit être assuré par le client.

Il consiste à :

- Enlever les feuilles, poussières, saletés, etc.... qui se déposent sur la couverture,
- Rincer la couverture à l'eau douce au moins une fois par mois pendant la période d'utilisation.

A la sortie de l'hiver, il faut ôter la couverture et la brosser avec un produit de nettoyage type ligne d'eau ou savon et ce à l'eau tiède en dehors de la piscine. Veiller à assurer la surveillance du bassin pendant toute la durée de l'opération.

Contrôler régulièrement les pièces de sécurité (cliquet, crochets...) au moins une fois par mois afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

A noter que les pièces de rechange doivent être d'origine ou conformes aux spécifications du fabricant (NF 90-308).

De même, il faut contrôler la toile afin de détecter et de faire réparer d'éventuelles déchirures.

CERTIFICAT DE GARANTIE

Certificat de garantie

(Document à remplir et à retourner à l'adresse page suivante)

Cachet installateur

Date d'installation :

Propriétaire :

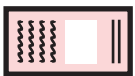
Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :



Certificat rempli



Envoi postal à WL



Début de garantie

WL - Les artisans du liner
9, rue Jean-Baptiste Colbert
10600 La Chapelle-Saint-Luc